



Tableau des dommages consécutifs à des vaccinations

Conformément à la loi révisée sur les épidémies, cette liste contient tous les vaccins recommandés par les autorités en Suisse et les effets indésirables graves potentiels connus de ces vaccins (Loi sur les épidémies, art. 64 à 69 ; Ordonnance sur les épidémies, art. 86). Cette liste se réfère uniquement aux vaccins autorisés en Suisse.

Cette liste est conçue pour aider à évaluer des liens de causalité. Elle est indicative et non exclusive. Elle est régulièrement actualisée.

(Version de janvier 2018)

Vaccin	Effets indésirables graves connus potentiellement responsables d'un dommage*	Moment habituel de l'apparition du premier symptôme, du déclenchement ou d'une aggravation significative après l'administration du vaccin
Tous les vaccins	Anaphylaxie ¹	≤ 4 heures
Manifestation associée à l'injection	Syncope vasovagale ²	≤ 1 heure
Manifestation liée à l'injection (pour les vaccins injectés dans le muscle deltoïde)	Lésion de l'épaule liée à l'administration du vaccin (SIRVA, Shoulder injury related to vaccine administration) ³	≤ 48 heures
Vaccins non vivants		
Vaccins contenant de l'anatoxine tétanique	Névrite brachiale ⁴	2 à 28 jours
Vaccins contenant des antigènes de la coqueluche (acellulaires)	Aucun décrit	
Vaccins contenant de l'anatoxine diphtérique	Aucun décrit	
Vaccins antipoliomyélitiques, inactivés	Aucun décrit	
Vaccins contre l' <i>Haemophilus influenzae</i> de type b	Aucun décrit	
Vaccins contre l'hépatite B	Aucun décrit	
Vaccins contre l'hépatite A	Aucun décrit	
Vaccin antipneumococcique (conjugué)	Aucun décrit	
Vaccins antiméningococciques (conjugués, -C/-ACWY)	Aucun décrit	

¹ Les réactions allergiques graves sont très rares, moins d'une par million de doses.

² Il arrive que des personnes s'évanouissent après une intervention médicale, y compris une vaccination. S'évanouir n'est pas dangereux, mais la chute qui en résulte peut causer des blessures. S'asseoir ou s'allonger aide à prévenir un évanouissement et les blessures dues à une chute.

³ Une douleur prolongée à l'épaule après la vaccination est extrêmement rare. La littérature scientifique ne décrit que quelques cas.

⁴ La névrite brachiale est une inflammation du réseau nerveux situé entre l'épaule, le bras et la main. Elle est très rare.



Vaccins contre le papillomavirus humain	Aucun effet décrit	
Vaccins contre la grippe saisonnière	Syndrome de Guillain-Barré ⁵	3 à 30 jours
Vaccins contre l'encéphalite à tiques	Aucun effet décrit	
Vaccins contre la rage	Aucun effet décrit	
Vaccins vivants		
Vaccins contenant une composante vaccinale contre la rougeole, les oreillons et/ou la rubéole	Thrombocytopénie ⁶	7 à 30 jours
Vaccins contenant une composante vaccinale contre les oreillons	Aucun effet décrit	
Vaccins contenant une composante vaccinale contre la rubéole	Symptômes articulaires aigus (arthralgie, arthrite) ⁷	1 à 3 semaines
Vaccins contenant une composante vaccinale contre la rougeole	Encéphalopathie ou encéphalite ⁸	5 à 15 jours
	Maladie virale due à la souche vaccinale du virus de la rougeole chez une personne avec un déficit immunitaire ⁹	
Vaccins contenant une composante vaccinale contre la varicelle	Maladie virale disséminée due à la souche vaccinale de varicelle chez une personne avec un déficit immunitaire ⁹	
Vaccin antituberculeux (BCG)	Local : lésions cutanées, chéloïde, abcès, lymphadénite	Déclenchement de la suppuration entre 2 et 6 mois
	Systémique : ostéite due au BCG, BCG disséminé	1 à 12 mois

* Inclut toute complication aiguë ou séquelle (y compris décès) de la maladie, de l'incapacité, du dommage ou de l'affection mentionnée.

Sources :

- programme national américain d'indemnisation des dommages consécutifs à la vaccination ; <https://www.hrsa.gov/vaccinecompensation/>
- fiches d'information de l'OMS sur les fréquences des réactions post vaccinales et notes de synthèse

⁵ Le syndrome de Guillain-Barré est une maladie rare au cours de laquelle le système immunitaire d'une personne endommage ses propres neurones. Les personnes ayant reçu le vaccin contre la grippe porcine de 1976 ont présenté un risque accru de SGB. Le lien entre le virus contre la grippe saisonnière et le SGB est moins évident. Il est plus probable qu'une personne développe un SGB après avoir contracté la grippe qu'après avoir été vacciné.

⁶ La thrombocytopénie est une faible numération plaquettaire pouvant survenir dans un cas sur 30 000. Elle disparaît habituellement spontanément. Un saignement peut survenir dans de rares cas.

⁷ Des douleurs et une raideur dans les articulations peuvent toucher jusqu'à une adolescente ou adulte de sexe féminin sur quatre. La durée de ces symptômes va de un jour à trois semaines.

⁸ L'encéphalopathie et l'encéphalite sont tellement rares qu'il est difficile de dire dans quelle mesure le vaccin en est la cause. Cependant, la rougeole naturelle induit ces affections chez environ une personne infectée sur 1000.

⁹ Les personnes dont le système immunitaire ne fonctionne pas correctement ne doivent pas recevoir de vaccins vivants.